

- MATHIEU C., 1860. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, IV, p. 55.
 MÉQUIGNON A., 1929. — Sur les mœurs de *Drilus flavescens* Rossi (Col. Cantharidae). *Bull. Soc. Entom. France*.
 MÜLLER J., 1923. — *Bull. Soc. Entom. Belg.*, V, p. 82.
 —, 1936, 1948. — *Bull. Ann. Soc. Entom. Belg.*, LXXVI, p. 161; LXXXIV, p. 138.
 OLIVIER E., 1910. — *Coleopterorum Catalogus*, Pars 9: LAMPYRIDAE.
 ORCHYMONT A., D', 1907. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, LI, p. 92.
 FREUDHOMME DE BORRE A., 1883. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, XXVII, (comptes rendus), p. CXXV.
 ROUSSEAU E., 1890. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, XXXIV, p. 136.
 SAINTE CLAIRE-DEVILLE J., 1921. — Etude de Zoogéographie. I, sur un type de dispersion fréquent chez les Coléoptères d'Europe. *Ann. Soc. Entom. Belg.*, LXI, p. 391.
 SÉVERIN G., 1901. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, XLV, p. 207.
 VAN DEN BRANDEN C., 1883. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, XXVII, (comptes rendus), p. CLXXXIII.
 VERHEGGEN H., 1889. — *Ann. Soc. Entom. Belg.*, XXXIII, (comptes rendus), p. CLXXXIII.
 VREURICK G., 1907, 1908, 1910. — *Rev. Soc. Entom. Namuroise*, p. 37; p. 62; p. 23.
 WEST A., 1940. — Fortgeguelse over Danmarks Biller. *Entom. Meddelelser*, XXI.
 WINCKLER J. et HAVELKA J., 1951. — La variabilité et la répartition zoogéographique de l'espèce *Homaligus fontisbellaquei* FCROY (mâle) en Tchécoslovaquie. *Bull. Soc. Entom. Mulhouse*, 1^{er} décembre 1951.

Université de Liège,
Laboratoire de Biochimie.

Note sur le genre *Euryphene* WESTWOOD (Limenitinae africains)

par F.G. OVERLAET.

Les deux grands genres africains de la sous-famille des *Limenitinae*, *Euryphene* WESTWOOD (1850) et *Euphaedra* HÜBNER (1826), ont la même nervulation et AURIVILLIUS in SEITZ (1912) ne voyait d'autre caractère pour les séparer que la couleur des palpes qui, habituellement grisâtres chez les genres voisins et *Euryphene*, sont d'un orangé vif chez *Euphaedra*. Tout récemment, l'auteur américain CHERMOCK les réunissait en un seul, mésestimant la valeur de la couleur des palpes et prétextant en outre que les genitalia des espèces respectives ne présentent pas de différences appréciables.

Mais le concept de genre, très subjectif, peut différer suivant les esprits et j'estime que le maintien des deux genres est justifié par trois autres bons caractères, passés généralement inaperçus par les anciens auteurs et encore inutilisés à l'époque actuelle. Ce sont le schème du dessin, la coupe des ailes et le dimorphisme sexuel très prononcé.

Sauf un petit nombre d'exceptions, toutes les espèces d'*Euryphene* peuvent se reconnaître à leur dessin. Celui-ci se compose de plusieurs bandes transversales, plus ou moins dissoutes en taches, ayant chacune leur caractère propre. Ces bandes se retrouvent dans certains genres voisins, mais alors avec une autre physionomie générale. Le dessin des *Euphaedra* est d'une structure différente, moins fixe que chez les *Euryphene* et absent chez plusieurs espèces.

Beaucoup d'espèces d'*Euryphene* ont, dans les deux sexes, le bord extérieur de l'aile antérieure droit, plusieurs autres l'ont concave avec l'apex plus ou moins pointu. Chez les *Euphaedra*, qui sont en moyenne plus robustes et de taille plus grande, il y a

tendance générale à formation d'un apex largement lobé, tendance qui ne se retrouve que chez deux espèces d'*Euryphene*.

D'après les données actuelles de la génétique, il est impossible d'admettre que les espèces d'*Euphaedra* et celles d'*Euryphene* n'aient eu qu'un seul ancêtre commun immédiat, condition que les hypothèses classiques veulent indispensable pour pouvoir les réunir en un seul genre. Les couples qui leur ont donné naissance étaient déjà largement différenciés.

Le dimorphisme sexuel très tranché des *Euryphene* nous montre que le genre a moins évolué que le genre *Euphaedra*, où les femelles se rapprochent déjà plus des mâles par les caractères extérieurs.

On sait que la sexualité est contrôlée par les chromosomes X dont les mâles, chez les papillons, en possèdent deux et les femelles un seul, accompagné d'un chromosome Y. Nous en avons la démonstration entre autres dans l'existence de papillons gynandromorphes, insectes mâles de naissance, mais dont une moitié, ou moins, s'est développée plus tard avec les caractères du sexe femelle. Un exemplaire de *Charaxes achaemenes* FELDER, gynandromorphe, a été récolté par notre collègue M. André JANSSENS, à Kaswabilenga, en septembre 1947, au cours de la mission G.F. de WITTE, de 1947 à 1949, dans le Parc National de l'Upeimba. Cette grande rareté possède bien les valves et l'aedeagus du mâle normal ainsi que les deux ailes et la patte antérieure gauches; mais les ailes et la patte antérieure droites sont du sexe femelle. On explique cette anomalie par un accident survenu au cours du jeune âge de l'insecte et qui aurait causé, lors d'une division cellulaire, la perte fortuite d'un des deux chromosomes X; à ce moment, la cellule ainsi privée serait devenue femelle de même que toutes celles qui en sont dérivées. Il est permis de supposer que ce papillon aurait pu s'accoupler et donner naissance à une progéniture à peu près normale. D'après E.B. FORD, il y a dans les Îles Britanniques des espèces qui produisent des gynandromorphes avec une certaine fréquence, dans des localités déterminées.

Un cas bien plus intéressant encore est celui de la capture rarissime par feu l'abbé CABEAU, dans le bois de Virton, d'un exemplaire d'*Apatura ilia* SCHIFF. ab. *hemisilvia* CABEAU et décrit dans *Lambillionea*, n° 9, 1912, p. 87. La photo de cet exemplaire a été publiée dans la même revue, 1934, n° 2, planche II, fig. 2. Ce papillon unique fut acquis par feu F. DERENNE, puis détruit

dans un bombardement. Il n'en subsiste qu'un débris inutilisable. L'examen de la photo paraît démontrer qu'il s'agit d'un gynandromorphe devenu femelle à gauche, car les ailes gauches sont plus grandes que les ailes droites. Dans la description, toutefois, il est dit que « le reflet violâtre est moins prononcé sur les ailes gauches ». A ce point de vue, le cas reste douteux. Mais il y a plus.

Dans sa « Revision des Apaturinae de l'Ancien Monde » E. LE MOULT (1950) sépare *A. ilia* SCHIFF. et *A. clytie* SCHIFF. en leur accordant le rang d'espèces. Les raisons qu'il donne m'ont paru parfaitement justifiées, d'autant plus que d'autres formes paléarctiques très voisines sont traitées comme espèces: nous aurions donc devant nous plusieurs espèces peu différenciées. L'exemplaire de l'abbé CABEAU me semble toutefois résoudre ce cas difficile, vu qu'il n'est pas possible d'admettre qu'il appartient à deux espèces à la fois. Il est curieux de noter que LE MOULT cite l'ab. *leucothea* CABEAU, qu'il regarde comme un hybride entre les deux espèces et qu'il en a vu en tout 2 ♂♂ et 3 ♀♀. Les deux formes *semialba* CABEAU et *subalbata* CABEAU que LE MOULT considère comme formes secondaires de *leucothea* finissent par ébranler ma première conviction: il ne s'agit apparemment que d'une seule espèce très variable qu'il sera très intéressant d'étudier génétiquement.

L'étude des gynandromorphes nous fait donc mieux comprendre l'énorme dimorphisme sexuel que nous observons dans certains genres; pour l'illustrer j'ai choisi le groupe *Euryphene laetitia* PLÖTZ, qui comprend une bonne douzaine d'espèces. Les mâles, d'une similitude déconcertante, se séparent à peine par la taille et la couleur; les femelles, beaucoup plus grandes et plus claires accusent des différences spécifiques plus marquées. Ce dimorphisme est donc l'effet de la présence de deux chromosomes X chez les mâles, pour un seul chez les femelles. On suppose qu'il y a un certain antagonisme entre l'ensemble des autosomes d'un côté et le ou les chromosomes X de l'autre; l'action unie des deux chromosomes X du mâle aurait comme conséquence de modifier sensiblement et même de réduire l'action des autosomes; tandis que l'unique chromosome X de la femelle permettrait le développement plus libre des caractères somatiques, suivant un stade plus primitif. Dans les cadres de l'hypothèse de l'évolution nous pouvons donc considérer que le groupe *laetitia* a dû avoir pour

ancêtre une *Euryphene* à équipement héréditaire déjà fortement équilibré, transmis tel quel aux nombreuses espèces qu'il comprend et qui ne se sont différenciées que dans les détails.

Le même groupe nous présente encore deux phénomènes évolutifs, que nous retrouvons irrégulièrement répartis dans les grands genres voisins; ce sont: l'existence d'une bande subapicale claire à l'aile antérieure, restant probable du fond primitif clair et l'apparition des couleurs brillantes, du moins chez les femelles. Une espèce du groupe (*phranza* HEWITSON) a des femelles bleu brillant au Cameroun, mais brun terne au Congo Belge; elles ont été séparées en races géographiques distinctes. On les reconnaît à la grande tache blanche près de la côte, au revers de l'aile postérieure, caractère exceptionnellement développé dans cette espèce.

Les adultes se tiennent dans la végétation basse et volent très rapidement dans la pénombre des forêts équatoriales où ils se nourrissent de matières animales et végétales en décomposition, sans jamais visiter les fleurs; au repos ou sur l'appât, ils tiennent les ailes fermées et sont alors protégés par leur coloration cryptique; le mimétisme est donc inexistant dans le genre.

De même que tant d'autres Nymphalides, on peut voir les mâles, perchés sur une branche qui dépasse, poursuivre au vol tous les êtres vivants qui s'approchent. A la suite d'expériences concluantes faites par TINBERGEN et ses élèves dans la Veluwe sur *Eumenis semele* LINNÉ, on sait qu'il s'agit d'un comportement inné permettant la rencontre des sexes et aboutissant à l'accouplement. Ayant une vision qui leur permet de distinguer seulement le mouvement, les masses et les couleurs, les mâles ne sont capables de reconnaître leur compagne que de tout près, par l'odorat. Mais comme on les voit souvent poursuivre leurs congénères ou d'autres insectes avec grande insistance, on a cru qu'ils se battaient et qu'ils défendaient un territoire où ils voulaient rester maîtres. Cette explication, admise généralement jusqu'ici, même par des entomologistes en renom, doit être abandonnée.

Una nuova specie del gen. *Strigomerus* CHAUDOIR

(Coleopt. Carabidae)

par S.L. STRANO

Il mio Amico P. BASILEWSKY, durante le sue caccie entomologiche nel Ruanda-Urundi, ha raccolto saltuariamente interessanti esemplari anche in altre regioni del Congo Belga. Do qui la descrizione di un'interessantissima specie inedita del gen. *Strigomerus*, che dedico con piacere al suo scopritore, in segno di cordiale amicizia e di riconoscenza per gli interessanti Pterostichini che continuamente mi comunica.

Strigomerus basilewskyanus, n. sp.

Lunghezza 14,7 mm.; massima larghezza 5,6 mm. Interamente bruno-ferrugineo, moderatamente lucido, con antenne e zampe un po' più chiare, estremità dei palpi un po' oscurata, estremità delle mandibole nerastra.

Capo robusto, occhi convessi, moderatamente ampi; solchi frontali poco allungati, piuttosto larghi e profondi, con lieve punteggiatura sottile, ma ben distinta e abbastanza fitta; la parte mediana della fronte è liscia; vi sono i due pori setigeri sopraoculari normali.

Pronoto trasverso, lungo 2,6 mm., largo 3,9 mm.; pochissimo convesso, liscio e lucido, anteriormente troncato; larghezza anteriore 2,7 mm.; angoli anteriori arrotondati, non prominenti; lati moderatamente arrotondati, verso la base debolmente subsinuati; larghezza della base 3,2 mm.; orlo laterale coi due pori setigeri normali, moderatamente stretto, appena leggermente allargato verso la base. Elitre moderatamente allungate, poco convesse, lunghe 8,4 mm., larghe 5,6 mm.; angoli omerali moderatamente